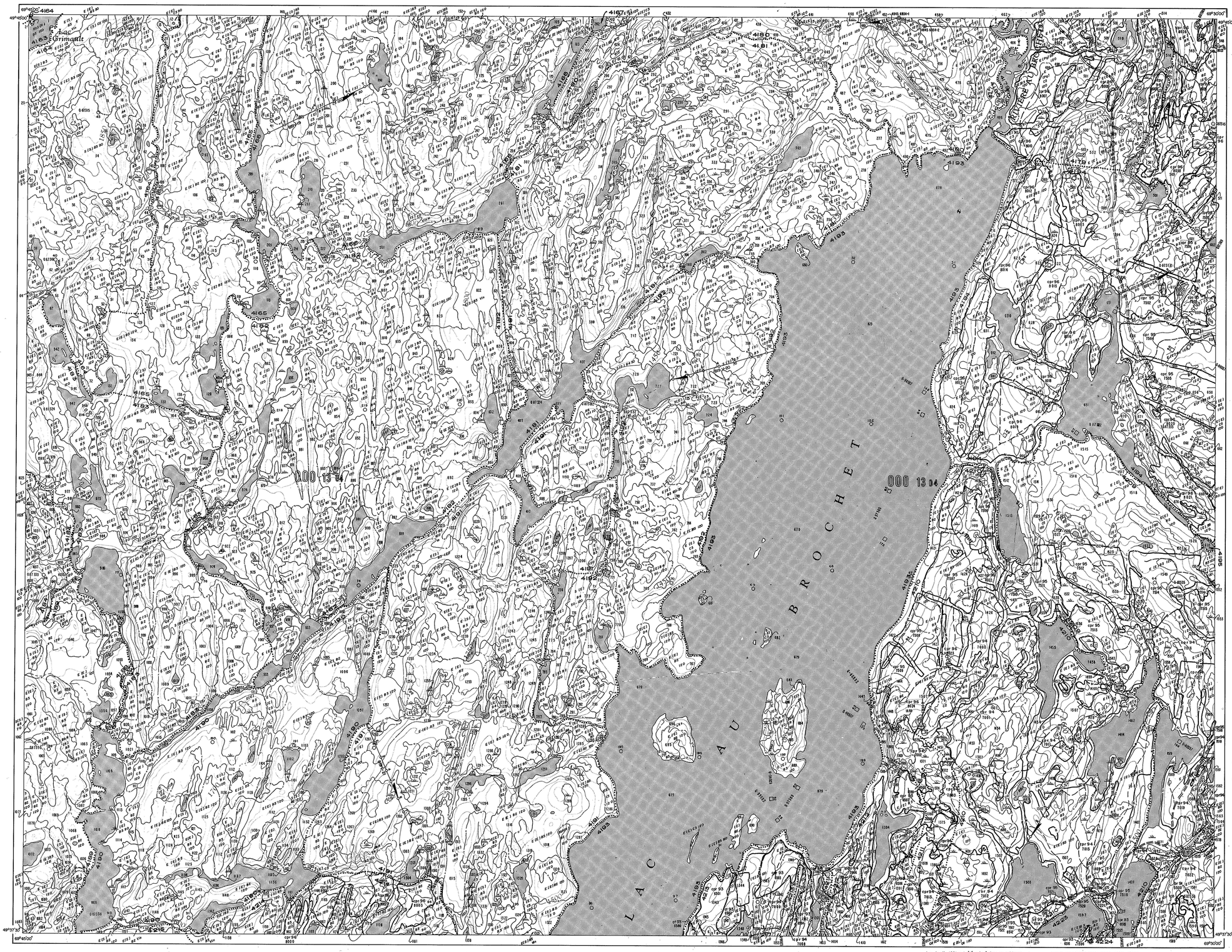

Les brulis 1991 ont été mis à jour en utilisant l'image Landsat "Thematic Mapper" du 19 septembre 1991

Compt. for.: 5500-6516-7022-7522-8030
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cd
Coupe de sélection limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cs
Coupe de dépérissement ..... cdp
Sylvicultures partielles (dégagement, éclaircie, etc.) ..... sp
Plantation à racines nues ..... pr
Plantation en récipients ..... pc
Ensemencement naturel ..... en
Ensemencement artificiel ..... ea
Épinette commerciale ..... ec
Résiste dans les tiges de feuillus (dans de fibres) ..... rsf

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	TYPE DE COUVERT
Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à pruche	R (PU)
— — à mélèze	R (L)
— — à peuplier	R P
Pessière	P
— — à épinette noire et/ou thuya (thuya occupant plus de 75% de la portion résineuse)	P (E)
— — à mélèze	P (M)
— — à pruche	P (PU)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à sapin et/ou épinette	P (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (P S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (P E)
— — (plantation de pin gris)	P (P G)
— — (plantation de pin rouge)	P (P R)
Sapinière	S
— de sapin et/ou épinette (blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (PU)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P B)
Pruche (cèdre)	PU
— — avec pin rouge	Pu (PR)
— — de thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portie résineuse	Pu (PU)
— — avec thuya (cèdre)	Pu (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — avec mélèze	Pu (M)
— — avec pin blanc	Pu (PB)
— — avec pruche	Pu (PU)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu (P S)
Pruche à pin rouge	Pu (PR)
— — de pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse	Pu (PR)
— — avec thuya (cèdre)	Pu (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — avec mélèze	Pu (M)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — avec pruche	Pu (PU)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu (P S)
— — Plantation de pin sylvestre	Pu (P S)
Cédrière	C
— de thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse	C (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PU)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (P T)
Pruchière	Pu
— — de pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse	Pu (PU)
— — à thuya (cèdre)	Pu (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — à pin rouge	Pu (PR)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu (P S)
Mélèzin	M
— — de mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze japonais)	M (P J)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (P L)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)	TYPE DE COUVERT
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (T PG)
— — — — — — avec pin blanc	F (T PB)
— — — — — — avec pin rouge	F (T PR)
— — — — — — avec pruche	F (T PU)
— — — — — — avec sapin	F (T S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F (T E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	Bb S
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E
— — — — avec pin blanc	Bb PB
— — — — avec pin blanc	Bb PB
— — — — avec pin rouge	Bb PR
— — — — avec pin gris	Bb PG
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb Bg
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (T PB)
— — — — avec pin rouge	F (T PR)
Peuplerais avec sapin	Pe S
— — — avec épinette noire	Pe E
— — — avec pin blanc	Pe PB
— — — avec pin rouge	Pe PR
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E R)
— — — avec mélèze	Pe M
Peuplerais à bouleaux blancs	Pe Bb
Feuillus résineux	F R
Mélangés à feuillus tolérants	M (T)
— — — — sur terrain humide	M (T)
FEUILLUS (groupements)	
Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F I
— — d'essences tolérantes	F T
— — à bouleaux jaunes	F Bj
— — à peupliers	F P
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb Bg
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerais	Pe
Peuplier rouge	Pr
Érablières	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E Bb
— — à bouleaux jaunes	E Bj
— — à peupliers	E P
— — à feuillus d'essences intolérantes	E F I
— — à feuillus d'essences tolérantes	E F T
Plantation d'érable à sucre	E Sa
— — de bouleau jaune	E Bj
— — de peuplier	E P
— — de peuplier hybride	E Ph
— — de tilleul d'amérique	E Ta

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autres

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, utilisations, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par dégagement légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-5 ans
20	6-15 ans
30	16-25 ans
40	26-40 ans
50	41-60 ans
60	61-80 ans
80	81-100 ans
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	50-70 "
80-50 "	50-80 "
80-70 "	70-80 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune (jeune inéquienne): Plus de la moitié des tiges ont 0 à 50 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieillissante (vieille inéquienne): Plus de la moitié des tiges ont plus de 50 ans. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	10m 1	10m 2	10m 3	10m 4	10m 5	10m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	G
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égale	0 à 5 %	aucun
Moyenne	5 à 40 %	7
Forte	40 à 50 %	8
Abrupte	50 % et plus	9
Superficie entourée de pentes > 5 %		4

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

H 23 cp 50 m Ea — H 23 cd 60 01

- H — détérioration
- 23 — numéro de parte
- cp — mode de coupe
- 50 m — perturbation
- Ea — classe de hauteur
- 60 — classe de densité
- 01 — type de couvert
- H — classe de parte
- 23 — classe d'âge
- cd — origine
- 60 — classe de hauteur
- 01 — classe de densité
- Ea — type de couvert
- m — groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR

BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE : [signature]

BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 92
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 13 04
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 34
Bassin primaire: 01
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97
Division de recensement: 800
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4210*
Région écologique: 11a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 LA HAUTE CÔTE-NORD

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-16	22-F-13	22-F-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-9	22-F-12	22-F-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-8	22-F-5	22-F-6	

22 F/12 N.E.